

Des vétérinaires pour les abeilles

Le président de l'**Unaf** (Union nationale de l'apiculture française), Henri Clément, au cours de la conférence de presse du 13 février, s'est d'abord félicité du fait que *"les apiculteurs assistent à un retour des comportements naturels de leurs colonies d'abeilles"*. Par ailleurs, la production nationale s'élève à 20 000 t, *"un résultat plutôt médiocre dû à des conditions climatiques défavorables"*. La consommation se maintient à 40 000 t et, ainsi, pour la première fois, les importations dépasseront les exportations de miel. Au-delà du suivi de la production, Henri Clément, rappelle que la profession *"maintiendra sa vigilance sur le dossier de l'homologation des produits phytosanitaires et veillera à ce que les nouvelles molécules soient conformes à la directive 91/414/CEE"*. L'Unaf demande également un retour à la déclaration annuelle des ruches, *"le seul moyen dont on dispose pour évaluer le cheptel apicole français"*. Une autre action menée au sein de l'union concerne la formation à travers un partenariat avec les écoles nationales vétérinaires de Nantes et Maisons-Alfort pour *"la professionnalisation du suivi sanitaire des ruches grâce à une formation qualifiante qui permette aux vétérinaires de connaître les pathologies apicoles et les traitements les plus pertinents"*. M.C.